

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2011-01

Les Conseillers Municipaux, les employés municipaux, les membres du Centre Communal d'Action Sociale vous souhaitent une

**BONNE ET HEUREUSE
ANNEE 2011**

LE MOT DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2011 ; qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé et réussite sur les plans professionnel et personnel.

L'année 2010 vient de s'achever. Elle aura été pour l'équipe municipale une année de réflexion et de préparation des projets qui vont voir le jour en 2011.

L'église poursuivra sa cure de rajeunissement avec la réfection des façades sud, ouest et du clocher ; les extensions du local associatif et de la caserne des sapeurs pompiers, pour doter les employés d'un local technique, seront achevées.

2011 verra également la poursuite de la réflexion sur deux projets qui engageront la commune pour de nombreuses années : la révision du Plan d'occupation des Sols, (POS), en Plan Local d'Urbanisme, (PLU), et en parallèle la mise en place du schéma directeur d'assainissement.

A l'intention des jeunes, (et des moins jeunes mais avec modération), un espace multisports sera installé près de l'école et de la salle des fêtes ; nous le dédierons à la mémoire de Romain BONNET, qui nous a quittés l'été dernier. Il aura été, avec ses copains, à l'origine du projet.

Enfin un programme de voirie rurale a été présenté au Conseil Général. Il concerne essentiellement le nord-est de la commune, liaison entre Barrioux et Bouteix, liaison Bouteix-route de Thiers. Etant donné son coût estimatif, 69 000 € HT, ce projet sera réalisé en 2011 si le Conseil Général nous accorde la subvention nécessaire ; en cas de réponse négative, ces travaux seront exécutés en 2012.

Tous ces projets seront réalisés sans augmentation des impôts directs locaux, inchangés depuis 2001.

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous.

Michel MAZEYRAT

REUNION DU 28 JANVIER 2011

OBJET : RECRUTEMENT D'UN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION, CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI.

Le Conseil Municipal a décidé de recruter Monsieur Jean-Marc ROCHEREAU dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, pour les fonctions d'agent d'entretien polyvalent à temps partiel à raison de 30 heures/ semaine pour une durée de 6 mois.

Ce contrat pourra être renouvelé expressément, sous réserve du renouvellement de la convention avec l'Etat, dans la limite totale de 24 mois.

OBJET : FIXATION DE LA SURTAXE D'ASSAINISSEMENT, PART COMMUNALE POUR 2011.

Le Conseil Municipal a décidé de fixer pour 2011, le montant de la surtaxe d'assainissement, part communale à :

- abonnement : 0 € hors TVA,
- consommation : 0,15245 € hors TVA par m³

EPF-SMAF : NOUVELLES ADHESIONS.

Le Conseil Municipal a donné son accord aux nouvelles demandes d'adhésions.

UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES.

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser, à titre précaire et révocable, Monsieur et Madame GERACE, propriétaires de l'auberge de la Varenne, à utiliser, du 01/01/2011 au 31/12/2011 pour y exercer leur commerce, le domaine public situé au droit de leur établissement sur une superficie de 22 m², et a fixé le montant de la redevance due à 2 euros par mètre carré.

OBJET : TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE, DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUPRES DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION.

Sur proposition de Monsieur Alain NERI, député, Le Conseil Municipal a décidé de solliciter une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 euros auprès de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, coût estimatif des travaux 100 700 € HT.

OBJET : DECLARATION DE SOUTIEN COLLECTIF AU PROJET «CHAINE DES PUY- FAILLE DE LIMAGNE- PATIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITE ».

Le conseil municipal soutient la démarche d'inscription de la Chaîne des Puy sur la Liste du patrimoine mondial et s'associe au Conseil régional d'Auvergne, au Conseil général du Puy-de-Dôme et à la Communauté d'Agglomération clermontoise, pour affirmer le caractère unique et exceptionnel de ce site.

.....Le Conseil Municipal communique.....

ETAT CIVIL 2010

BIENVENUE A :

Kenzo BOUEZ, le Bourg, le 26 avril,
Emma OPE, chez Barrioux, le 17 juin,
Anaëlle LADVIE, chez Bouteix, le 20 juillet,
Leina CAVEDA, Gazelle, le 2 novembre,
Gwenaël LE CRANE, les Boursis, le 22 novembre.

ILS SE SONT DIT OUI :

Jean-Claude BONHOMME et Françoise SAUZEDE, chez Bouteix, le 5 juin,
Morgan COUTURES et Emilie BRÉCHARD, le Bourg, le 14 août,
Jérémy JACQUET et Karine PETIT, Codignat, le 25 septembre.

ILS NOUS ONT QUITTES :

Romain BONNET, chez Bouteix, le 27 août,
Georges LAFARGE, la Garde, le 1^{er} mars.

ENQUETE PUBLIQUE. Le Conseil Municipal de Bort l'Etang informe les habitants que, conformément à un arrêté du Maire en date du 31 janvier 2011, une enquête publique est ouverte :

☛ sur le projet de déclassement de différentes parties du domaine public désignées ci-dessous :

- parcelle située « Les Boursis », d'une superficie de 27 m², cadastrée sous le N° ZX 172, en vue de son aliénation au profit de Monsieur et Madame BOUTE Jean-Claude, domiciliés « Les Boursis » 63190 BORT L'ETANG.
- parcelle située « Les Boursis », d'une superficie de 40 m², cadastrée sous le N° ZX 173, en vue de son aliénation au profit de Monsieur et Madame LABE Florian, domiciliés « Les Boursis » 63190 BORT L'ETANG.

☛ sur le projet de classement de la voirie communale.

Les projets ci-dessus visés avec les pièces à l'appui seront déposés à la mairie pendant QUINZE JOURS du mardi 15/02/2011, 14 heures, au mardi 01/03/2011, 18 heures, et consultables aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie, à savoir :

le mardi de 14 H à 18H, le jeudi de 14 H à 17 H 30, le vendredi de 9 H 30 à 12 H.

Les observations qui pourraient être faites sur ces deux projets seront consignées sur un registre ouvert à cet effet.

INFORMATIONS DIVERSES

AMICALE LAÏQUE DE BORT L'ETANG. L'amicale laïque de Bort l'Etang remercie toutes les personnes ayant participé au concours de belote du 15 janvier 2011, et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE. A partir du 1er janvier 2011, tous les cyclomoteurs, récents ou plus anciens, devront être immatriculés. Les démarches, totalement gratuites, doivent être faites en préfecture ou auprès d'un professionnel agréé. Comme pour les autres véhicules, les cyclos se verront attribuer un numéro à vie qui sera reproduit sur une plaque blanche avec le symbole européen et la lettre F (mais sans identifiant territorial).

Les pièces à fournir sont :

- une demande de certificat d'immatriculation, dûment remplie (Cerfa n° 13750*01) ;
- un justificatif d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile et un justificatif de vente (facture ou déclaration de cession) ;
- le certificat de conformité du véhicule ou à défaut un duplicata fourni par le constructeur, ou une facture ou une attestation d'assurance sous réserve qu'apparaissent le genre, la marque, le type et le numéro d'identification du véhicule.

Un article officiel plus complet est visible sur:
<http://www.service-public.fr/actualites/00296.html>

BANQUET ANNUEL DE LA SOCIETE DE CHASSE.

La société de chasse de Bort l'Etang organise son banquet annuel **le samedi 12 février 2011** à partir de 19 H 30, à la salle des fêtes.

Adulte : 18 €, enfant de moins de 12 ans : 8 €.

Renseignements et réservations auprès de : Marie EVE : 04 73 68 53 80,

Alain CHAZAL : 04 73 68 59 70, Alexandre CHAZAL : 04 73 68 52 39.

COMMUNIQUE DU SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE.

La déchèterie de LEZOUX est en mesure d'accueillir le textile.

La collecte s'établit grâce à des colonnes, qui peuvent accueillir les tissus en bon état : vêtements, linge de maison, chaussures par paire, maroquinerie. Les apports doivent être faits dans des sacs fermés de moins de 50 litres, afin d'éviter que ceux-ci ne soient salis ou mouillés.

Les déchèteries de Riom et Veyre-Monton accueillent les déchets de bois et les pneus. Tous les usagers appartenant au territoire du SBA ont accès à l'ensemble des déchèteries.

CINEMA : prochaine séance, salle des fêtes : Mercredi **16 février 2011** :

☛ 20 H 30, **UN BALCON SUR LA MER**, avec Jean DUJARDIN, Marie-Josée CROZE, Sandrine KIBERLAIN... Genre : drame.

RESTAURANTS DU CŒUR. Les Restaurants du Cœur remercient les habitants qui ont fait preuve de générosité lors de la collecte de denrées non alimentaires organisée du 10 au 15 janvier 2011.

Les dons peuvent être reçus à Lezoux, parking sur la place en dessous de l'église, entrée 1, rue Georges Clémenceau.

Les restaurants du cœur sont à la recherche de bénévoles.

SOCIETE DE PETANQUE. La Boule Bortoise organise sa traditionnelle « journée pieds de cochons » le samedi 12 mars de 8 H à 12 H, à la salle des fêtes.

Prix : 15 euros.

COMITE D'ANIMATION CULTURELLE.

Les rendez-vous du Comité d'Animation Culturelle

Dimanche 6 mars 2011 à 17h00 à la salle des fêtes de Bort-L'Etang

Le Songe de Don Quichotte par la Compagnie Laskar Théâtre

« Il y a des bagarres et des animaux fantastiques, un univers d'invention et de poésie, le tout sur un fond comique et dramatique ! Et puis, il y a le texte de Cervantès qui ajoute à cet univers visuel une dimension très humaine et un vocabulaire propre à l'Espagne du 16ème siècle. Avec sa nostalgie du passé, sa croyance à l'unité et son amour fanatique de la justice, Don Quichotte est celui qui sème le trouble, ébranle dogmes et certitude ».

Le Laskar théâtre nous offre sous forme burlesque une itinérante philosophique entre un maître, Don Quichotte et son valet, Sancho Panza, qui nous interroge sur ce qu'est l'imaginaire, l'illusion et la vérité.

Imprégné de culture chevaleresque, de traditions et de musique espagnole, ce duo clownesque fait naître l'improvisation et l'invention, incarnant chacun les deux aspects opposés de l'âme humaine.

Entrée libre et gratuite.